

## **Effets de la mondialisation sur la vie des familles de marins pêcheurs**

*Mme Josette LAHARRAGUE  
Apostolat de la Mer, France*

Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier pour votre invitation à venir témoigner de l'expérience partagée dans le monde maritime par 3 implications : secrétaire dans un lycée professionnel maritime, membre de la Mission de la Mer, longtemps secrétaire d'une association de femmes de marins puis d'une des deux fédérations françaises de femmes et familles de marins, la "3.F.M".

Cela ne fait cependant pas de moi une "experte" en mondialisation qui touche aux secteurs politique, économique, culturel et technologique. Dans le domaine de la pêche, elle se traduit en termes de marché - de lieux de pêche - de techniques - et peu de modèle social. Nous constatons que les valeurs humaines sont ébranlées par les turbulences économiques, le choix du productivisme qui fait appel à des technologies extractives et destructives, le soutien financier aux entreprises industrielles au détriment de la pêche artisanale. La mer n'étant pas extensible, la diminution de la ressource amène à travailler plus, à privilégier la rentabilité du bateau au détriment de l'humain qui devient objet.

Et pour nous chrétiens, "la vie d'un homme vaut plus que tout l'or du monde". Touchée dans cette foi, missionnaire de la mer engagée, je me sens soutenue par l'Evangile et la place qui y est faite aux femmes ; la participation aux messes du monde maritime redonne souffle de même que nos rencontres régionales et nationales. Ces temps de partage dans la foi sont très forts et riches en nourriture spirituelle parce qu'ils témoignent "d'actes vécus, en vérité" et nous invitent à porter un regard toujours vigilant mais objectif et surtout à construire dans ce monde maritime.

Après le topo présenté à la Conférence Européenne de l'Apostolat de la Mer à Southampton (Angleterre), notamment grâce à Louis Guérin et notre frère Michel Maes de la Mdm France, nous voici à Rio, pour porter à une autre dimension la voix des femmes et témoigner des actions et réflexions aux problèmes locaux en tenant compte des réalités de cette globalisation. Cette possibilité de rencontre et de communication est un aspect très positif de la mondialisation !

### **1. Identification des associations de femmes de marins**

La vocation première de ces associations de femmes est de les sortir de l'isolement, de les former, de les informer, et, pour les jeunes femmes de leur faire découvrir le milieu maritime dont, le plus souvent, elles ne sont pas issues. Elles participent aux manifestations tant festives (chrétiennes et laïques) que revendicatives de leurs ports. Se retrouvent les femmes de marins des différents métiers de la pêche artisanale, la pêche industrielle, du commerce qui veulent éviter le cloisonnement des métiers.

Elles s'entendent à reconnaître qu'en mer, les heures de travail d'une journée du marin sont le double de celles d'un travailleur à terre, dans des conditions d'insécurité, de danger et de manque de sommeil qui sont les mêmes pour les patrons et les matelots et qu'à terre la femme est la voix de la famille au foyer et dans la société pour ce qui est de la défense des droits.

Pour les marchés, les hommes sont des moyens d'optimiser le profit. Si, en tant qu'association ou fédération de femmes de marins, nous n'avons aucune autorité ni compétence pour enrayer ces aspects négatifs, nous sommes reconnues dès que nous abordons le respect de la dignité des pêcheurs, la sécurité en mer, la formation. Ces femmes se rencontrent localement mais aussi à l'échelon départemental, national et international.

## **2. Historique des thèmes abordés lors des rencontres internationales.**

Si aujourd'hui la fédération "3.F.M" est indépendante de toute étiquette religieuse, politique ou syndicale, la majorité des associations est issue des groupes de femmes et veuves de marins attachés à la Mission de la Mer. Nos aumôniers, et en particulier Mikel Epalza du Pays Basque, sont à l'origine des rencontres internationales de femmes de marins avec nos consœurs espagnoles, de Galice, du Pays Basque, d'Andalousie, parfois aussi d'Italie ou du Portugal.

En 1986, l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le marché commun était aussi un appel à s'unir ; la Mission de la Mer a tenu un rôle efficace dans ce sens en semant un esprit d'union, d'échange et de conciliation entre les différentes communautés.

- 1988 : La Rochelle – 1<sup>ère</sup> manifestation et création du réseau toujours en place et enrichi de nouveaux groupes (Arcachon – Méditerranée)
- 1989 : La Guardia (Galice) : les solidarités
- 1991 : Pasajes (P.Basque Sud) : la sécurité en mer
- 1993 : Lourdes : Femmes, Espérance du monde maritime
- 1995 : Vigo (Galice) : associations et aides à la formation
- 1997 : Noirmoutier : la famille du pêcheur, du bateau à la maison - Exemple concret de l'esprit conciliateur, "la guerre du thon" ; pendant que les pêcheurs de différents métiers français et basques espagnols se battaient en mer, leurs femmes, concernées et victimes du même combat, se réunissaient à Noirmoutier pour renforcer la "paix germonnière".
- 1999 : Saint Jean de Luz : An 2000, quel avenir pour les pêcheurs et leur famille ?
- 2001 : Malaga (Andalousie) : l'applicabilité des nouvelles lois sociales

Depuis le début de cette grande aventure, chaque association Française et Espagnole édite, 2 fois par an et à tour de rôle, une revue nommée "Boga" qui rapporte les nouvelles, actions ou événements des différents ports. Ce journal est un lien de communication et d'amitié au-delà des frontières.

## **3. Retombées bénéfiques de ces rencontres internationales**

- ? A la suite de la réunion de Pasajes en 1991, une délégation de femmes de marins espagnols et français ont présenté une revendication commune devant le Parlement Européen au Luxembourg et ont obtenu notamment une importante avancée par la mise à disposition d'hélicoptères et de radeaux de survie (côté Espagne).
- ? A la suite de la réunion capitale de Noirmoutier en 1997, il a été rédigé une pétition commune France-Espagne formulée devant le Parlement Européen à Strasbourg en mars 1998, Commission Famille – Enfance – Solidarité, qui peut se résumer ainsi :

*“ l'équilibre de la famille du marin dépend d'une amélioration des conditions de vie en mer et à terre. Cet équilibre est de plus en plus menacé. ... Les naufrages sont là pour nous rappeler la pénibilité et les risques du métier de marin pêcheur.*

*Agir pour que cela change apparaît comme capital pour la survie des familles. Voilà pourquoi nous préconisons : pas d'aides européennes aux entreprises et aux Etats membres sans garantie sociale.*

*Nous concluons en disant que “pour établir une justice sociale dans le secteur pêche, il est nécessaire de veiller à l’application et au respect des contrats de travail, de tendre vers une harmonisation sociale entre tous les pêcheurs européens et principalement de mettre en place des mécanismes de **vigilance et d’arbitrage** de la part des autorités européennes, étant donné que le pêcheur qui réclame ses droits court le risque d’avoir le sac à terre. Même si la compétence en matière sociale relève des états membres de la communauté européenne, il nous semble que les institutions européennes doivent aussi peser leurs responsabilités par rapport aux droits de l’homme, en exigeant une garantie sociale maritime avant d’accorder toute subvention ”.*

- ? Points forts retenus par les députés européens à Strasbourg le 10 mars 1998 :
- ? Les problèmes de la famille du marin : famille monoparentale
  - ? La réalité maritime pêche ne varie pas : **les techniques évoluent, le social stagne ou régresse**
  - ? Importance de la communication radio, téléphone : obtenir une baisse des tarifs
  - ? Les pêcheurs doivent être traités à égalité avec les autres travailleurs. Vu la complexité du métier, il n’y a aucune directive alors qu’ailleurs (industrie, etc ? ) les aspects sociaux ont été légiférés
  - ? Les groupes de femmes ont raison de rappeler au Parlement sa fonction : les directives et leur application, ce qui met en évidence une protection dans la jungle internationale.
  - ? Les liens sont indispensables avec les syndicats de marins pour faire aboutir les projets sociaux.
- ? A la suite de cette rencontre à Strasbourg, nous avons travaillé, lors de différentes réunions (Bilbao, Vigo, Barcelone) à l’élaboration d’un projet européen nommé F.E.M. (Familles Européennes de Marins) et largement porté par nos amies Espagnoles, représentées par Cristina di Castro de Vigo. Nous ont rejointes sur ce projet, les associations de femmes de marins d’Allemagne, du Danemark, de Norvège et de Hollande
- Lors des rencontres internationales de St Jean de Luz, nous avons signé une pétition commune à ces pays, portée à Bruxelles en avril 2000 comme suit :
- *juste répartition des temps de travail et de repos*
  - *rémunération des équipages pendant ces temps de repos à terre compenserait les heures supplémentaires et les week-ends non payés. Cette mesure demande une restructuration des entreprises et l’implication des administrations des pays concernés par les Fonds Sociaux Européens.*
  - *respect des temps de repos biologiques qui sont une nécessité écologique pour la ressource. A ces temps de repos biologique, pourraient correspondre les périodes de congés payés.*
  - *création de fonds européens pour les femmes.*
  - *Formation des femmes de marins afin qu’elles aient une parfaite connaissance de tout ce qui concerne le secteur maritime*
  - *Création d’un Réseau Européen de femmes de marins favorisant l’échange des expériences, l’analyse et l’expression d’une seule voix devant l’Union Européenne des besoins communs aux pays participants pour la défense des droits de la famille du marin.*
- ? Lors de la rencontre de Malaga, il est ressorti une grande inquiétude sur l’avenir de la pêche en Espagne .
- Si, en France, nous espérons quelques avancées sociales de la loi pêche de juillet 2000 (temps de travail annualisé – salaire minimum à la part – contrats de travail – statut de conjoint de chef d’entreprise de pêche ou de cultures marines) les Espagnols sont moins optimistes ; en effet, des mesures sont prises dans les secteurs privés et publics, les choses avancent grâce à une action syndicale à terre qui est absente du monde maritime.

L'autre point évoqué est celui de la sécurité sur les bateaux bien sûr mais aussi sur le fait qu'il faut sortir par tous les temps pour gagner plus. Les jeunes couples rencontrés à Malaga nous ont parlé du respect de la vie, de la nature et de l'environnement comme un patrimoine à transmettre à nos enfants.

Confortées par notre expérience en France, nous avons tenté d'insuffler l'esprit de fédération, sa force, sa crédibilité, son pouvoir. Nous savons aujourd'hui que cela se concrétise notamment entre les ports d'Andalousie. Prochain objectif : une **co-fédération franco-espagnole de femmes de marins** ?

#### 4. Evolution

Le rôle de la femme dans le secteur maritime, bien que vital a toujours été occulté, tant sur le plan économique que social. Les données statistiques utilisées comme indicateurs économiques concernent l'activité des entreprises de pêche : nombre de navires, emplois, nombre d'inscrits maritimes, production en valeur et en volume, etc ?

Pourtant une partie de l'activité de ces entreprises s'effectue à terre et bon nombre de conjointes participent à l'exploitation sans être marins pêcheurs ni salariées. Exemples : vente du poisson – comptabilité – gestion – relations avec les fournisseurs etc ?

Cette absence de reconnaissance effective de la place des femmes dans le monde maritime constitue un frein important à la dynamique du secteur. Les freins sont d'ailleurs aussi bien d'ordre culturel, qu'économique ou social.

Localement, la place des femmes dans les organisations professionnelles maritimes "d'hommes" n'est pas gagnée ; qu'il s'agisse des comités locaux, des coopératives, des centres de gestion, il y a deux attitudes : le rejet sectaire ou le paternalisme qui est une autre façon de nous faire taire. Les responsables sont les mêmes depuis des années et d'un organisme à l'autre, nous retrouvons les mêmes interlocuteurs. Pourtant, le secteur pêche étant en souffrance, toutes les énergies et les intelligences doivent être sollicitées, celles des femmes est de plus en plus mobilisée.

Pour jouer un rôle reconnu ou remplir une fonction dans l'administration, le marketing, le contrôle financier, le contrôle qualité ou la gestion, les obstacles sont divers : les mentalités, les compétences insuffisantes, le manque de formation, d'où notre priorité d'action dans ce domaine.

En juillet 2000, lors d'une rencontre fédérale à Arcachon, nous avons invité les représentantes de l'autre fédération de femmes de marins. Nous avons souvent frappé aux mêmes portes nationales et européennes pour les mêmes raisons, mais notre disparité était une faiblesse.

Très vite nous avons compris la complémentarité de nos vocations et avons décidé de porter ensemble plusieurs dossiers dont celui de la **formation des femmes de marins**. Nos efforts d'union autour de ce projet ont porté leurs fruits puisque nous travaillons actuellement avec le Ministère des Transports pour la validation par un diplôme national d'une formation du type Comptabilité – Gestion de l'entreprise de pêche. Plusieurs associations de notre réseau ont obtenu des subventions, surtout régionales, pour la mise en place de cette formation. Exemple concret : nous avons organisé à St Jean de Luz un stage rémunéré de comptabilité gestion pour 15 femmes de marins ; outre ces matières, elles ont été également sensibilisées aux problèmes et réglementation en matière de gestion de la ressource et de sécurité : conséquence directe, elles ont transmis leur nouveau savoir à leurs maris qui sont beaucoup plus vigilants pour le respect des normes, les équipements de survie, la pharmacie, etc ...

L'autre dossier à l'ordre du jour est celui des ravages de la drogue chez les marins ; l'état des lieux est alarmant dans certains ports et nos efforts rejoindront ceux de tous les partenaires maritimes ou "terriens" préoccupés de ce fléau.

Pourtant, les associations de femmes sont reconnues par d'autres interlocuteurs : par exemple, celle du Pays Basque vient d'être décorée par le Préfet, pour ses actions d'intérêt public. La présidente de l'autre fédération (FIFEL) a reçu la médaille du Mérite National Maritime.

D'une façon générale, nous avons une audience attentive dans les Directions Régionales des Affaires Maritimes, le Ministère des Transports, les centres de formation maritime, les Conseils régionaux, les Droits de la Femme, etc ?

En 1998, nous avons été invitées par le C.E.A.S.M. à participer à un voyage d'études en Galice auprès des associations de femmes de marins et en particulier de femmes qui ramassent les coquillages et tentent de créer leurs entreprises. En 1999, dans le cadre du programme PESCA, nous avons participé à un colloque en Finlande sur le thème "les femmes et la pêche". En septembre 2000, nous avons été invitées par la D.G. pêche du Parlement européen à participer à Bruxelles à une audition concernant "la réduction de surcapacité de la flotte de pêche et de l'effort de pêche dans l'U.E. "

Lors du colloque PESCA en Finlande, nous avons pu échanger nos témoignages avec les femmes de marins des pays scandinaves, d'Irlande, de Belgique, d'Espagne. Malgré la diversité des situations dans les pays représentés, certains points communs ressortent :

- ? *Problèmes soulevés par le manque de reconnaissance des activités des femmes et l'absence de statut légal et social*
- ? *Caractère d'isolement et de petite taille des communautés de pêche*
- ? *Nécessité, afin de progresser d'organiser des groupes et d'établir des contacts avec d'autres associations au niveau régional, national et même international.*
- ? *Difficulté de concilier un rôle familial et un rôle professionnel*
- ? *Importance de la diversification dans les zones dépendantes de la pêche qui permet aux femmes d'entreprendre de nouvelles activités*
- ? *Besoin d'améliorer le niveau de sécurité et la formation dans les activités maritimes*
- ? *Aide financière indispensable afin de développer de meilleures structures d'organisation et le rôle des femmes dans la pêche.*

Des avancées significatives :

- ? *Effort sur la formation destinée aux femmes de la part du Conseil irlandais des pêcheries*
- ? *Système de protection sociale complet en Finlande*
- ? *Travail sur la formation à la sécurité en Suède et en Belgique*
- ? *Reconnaissance du ramassage des coquillages en tant que profession en Galice*
- ? *En Irlande, une association a été créée tout particulièrement pour aider les familles à surmonter la perte d'un marin en mer*
- ? *En Irlande également, l'organisation des femmes de pêcheurs a obtenu le vote par correspondance pour les pêcheurs en mer*

Des objectifs communs :

- ? *Besoin de développer, en général, la conscience de l'existence de droits*
- ? *Nécessité de financer les organisations de femmes*
- ? *Nécessité d'obtenir une reconnaissance pour la formation et d'en relever le statut*
- ? *Nécessité de parvenir à une approche commune dans toute l'Europe pour traiter le cas des marins morts en mer et réduire le délai d'indemnisation*
- ? *Nécessité pour les femmes d'être impliquées dans la sauvegarde de la ressource*
- ? *Nécessité de développer la conscience des intérêts des femmes parmi les différents acteurs et organismes concernés par la pêche*

## 6. Conclusion

Comme j'ai essayé de l'exprimer, nos préoccupations et nos actions locales se situent bien dans cette problématique et cette mouvance commune à nos collègues de l'U.E. Nul doute que les associations ou syndicats de femmes de marins qui militent à travers le monde oeuvrent dans le même sens.

Un des effets de la mondialisation, aussi modeste soit-il, est déjà de pouvoir échanger nos expériences, nos savoirs et savoir-faire et nous donner mutuellement force et confiance ; fourmis ouvrières, continuons de nous unir, d'ouvrir nos fenêtres sur le reste du monde, de construire ensemble pour de plus grandes chances d'égalité des femmes dans le secteur pêche et ses filières et l'amélioration des conditions du travail en mer pour un meilleur équilibre de la vie familiale.

Si je n'ai pas fait ici mention spécifique de nos jeunes marins en formation dans les écoles, c'est qu'ils sont bien évidemment au coeur de nos préoccupations : par sa vocation de mère, "de porteuse de vie", la femme a conscience que le respect de la nature et de l'environnement est notre contribution à l'héritage des générations futures de même que tout ce qui pourra évoluer en matière de sécurité et de qualité des conditions de travail.

Il ne s'agit pas pour les femmes de "prendre la place des hommes" mais de faire reconnaître cette complémentarité qui existe par nature et dans les faits. Les femmes ne prétendent pas faire la révolution dans le monde maritime, mais le monde maritime ne pourra pas évoluer sans cette participation active et reconnue des femmes.

Malgré ces longs combats, rien n'est gagné : "toujours sur le métier remettez votre ouvrage"! Nous devons demeurer vigilantes sur les acquis et coopératives avec tous les partenaires y compris l'Apostolat de la mer qui nous donne aujourd'hui la parole et nous l'en remercions.